

Statistique consolidée des finances publiques

20.1

Les données se rapportant à chaque palier d'administration publique constituent la base de la consolidation intergouvernementale qui figure, pour les années 1970 à 1976, au tableau 20.1. Le processus de consolidation réunit les différents paliers afin de présenter la structure financière du secteur public comme une entité économique. Par conséquent, les nombreuses opérations financières entre les paliers au titre des recettes ou des dépenses ont été exclues afin d'obtenir une mesure significative des répercussions globales de toutes les opérations du secteur public sur le reste de l'économie en ce qui concerne les services fournis et les impôts perçus.

Finances fédérales

20.2

Comptes généraux

20.2.1

Les tableaux 20.2 à 20.5 et 20.20 donnent la statistique financière de l'administration fédérale établie conformément aux concepts publiés dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques*. La statistique financière présentée aux tableaux 20.7, 20.8 et 20.14 est tirée des *Comptes publics du Canada*.

Les tableaux 20.2 et 20.3 donnent le détail des recettes et dépenses générales brutes pour les années terminées le 31 mars, de 1974 à 1976. Les recettes sont passées de \$25,102 millions à \$34,703 millions, et les dépenses de \$24,277 à \$36,845 millions.

Les transferts de l'administration fédérale aux administrations provinciales, territoriales et locales pour l'année terminée le 31 mars 1976 sont indiqués au tableau 20.20. On peut trouver les chiffres correspondants pour les deux années précédentes dans l'*Annuaire du Canada 1976-77*, aux pages 1083-1087.

Le tableau 20.4 donne le bilan financier de l'administration fédérale au 31 mars, de 1974 à 1976. Quant au tableau 20.5, il analyse la dette obligataire brute selon le taux d'intérêt moyen, l'échéance moyenne et le lieu du remboursement au 31 mars, de 1974 à 1976.

Outre le montant brut de la dette obligataire directe, le gouvernement fédéral a pris à sa charge certains éléments de passif éventuel. Les principales catégories de cette dette indirecte ou éventuelle sont la garantie des prêts assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation et les obligations garanties des Chemins de fer Nationaux du Canada. Le reste comprend principalement les garanties des prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé, aux cultivateurs et aux étudiants d'université, et les garanties au titre de la Loi sur l'expansion des exportations. Le tableau 20.6 donne le détail du passif éventuel du gouvernement au 31 mars 1976 et 1977.

Le tableau 20.7 résume l'état de la dette publique (intérêt et montant à rembourser) pour la période 1972-77. On trouvera dans les *Comptes publics du Canada* des renseignements détaillés sur la dette non échue et sur les bons du Trésor en circulation, ainsi que sur les nouvelles émissions de titres du gouvernement fédéral. Ces renseignements sont résumés en fonction de la classification type dans la publication de Statistique Canada intitulée *Finances de l'administration publique fédérale* (no 68-211 au catalogue).

Impôts des particuliers et des corporations

20.2.2

La statistique des perceptions au titre de l'impôt sur le revenu est recueillie au moment où s'effectuent les paiements; elle est donc à jour. Plus de 75% des contribuables sont